



Marriage sans papier avec une algerienne

Par **mariau**, le **08/12/2009** à **12:50**

Bonjour, je désire me marier avec une algérienne dont le visas a expiré, mais la mairie nous parle de convocation au commissariat et sa nous fait peur non a peur d'une expulsion quelle serait la meilleure solution? merci

Par **chris_idv**, le **08/12/2009** à **20:48**

Bonjour, La Mairie agit normalement si elle suspecte que le mariage soit un mariage "blanc". Rendez-vous à la convocation au commissariat de police et répondez honnêtement aux questions qui vous seront posées afin de dissiper les doutes sur les raisons de votre mariage. Cordialement,

Par **mariau**, le **25/12/2009** à **23:57**

merci pour votre reponse, mais j'aimerais savoir si elle risque l'expulsion en se rendant a la convocation merci pour tout le travail que vous faites

Par **chris_idv**, le **26/12/2009** à **10:03**

Bonjour, En l'absence de titre de séjour valable l'autorisant à séjourner sur le territoire Français le risque d'expulsion est permanent pour votre amie. Si elle ne se rend pas à la

convocation cela aura pour résultat de conforter la Mairie dans son idée que votre union serait un mariage blanc.rnrnSalutations,